



**FORMATION PRÉPARATOIRE AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ DU CONCOURS
D'ÉDUCATEUR DIT « 3^{ÈME} VOIE » DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
AU TITRE DE L'ANNÉE 2025**

Date(s)

- Préparation à l'épreuve écrite
d'admissibilité et au dossier RAEP :
Du 20 au 21/02/2025
De 9h30 à 16h30
N° Harmonie : 51464053

- Préparation à l'épreuve orale
d'admission : le 23/05/2025
De 9h30 à 16h30
N° Harmonie : 51464054

Durée (18 heures)

1 session de 2 jours
1 session de 1 jour

Lieu

Pôle Territorial de Formation
Grand-Nord
16 rue du Curoir
59100 Roubaix

École organisatrice

ENPJJ – PTF Grand-Nord

Responsables de session

Sophie Moreau
Fatima Zaidi

Public visé

Educateurs

Intervenant(s) :

Formatrices PTF

Prérequis

Pour la préparation écrite :
Candidats inscrits à l'écrit
de l'examen
Pour la préparation de l'oral :
être admissible à l'écrit

Présentation

L'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'éducateur dit « 3^{ème} voie » de la Protection Judiciaire de la Jeunesse est autorisée au titre de l'année 2025. L'épreuve d'admissibilité à l'épreuve écrite est fixée au 11/03/2025 et l'épreuve d'admission à l'oral du 02 au 06/06/2025.

Cette formation vise à préparer les candidats aux épreuves de l'examen professionnel : l'épreuve écrite d'admissibilité, le dossier RAEP et l'oral d'admission en cas de réussite à l'épreuve écrite.

Le dispositif de préparation est organisé de la façon suivante :

- Deux journées de préparation à l'écrit et de préparation méthodologique à la rédaction du dossier RAEP
- Une journée de préparation à l'oral.

Les stagiaires sont invités à venir à la préparation avec leur ordinateur portable.

Objectifs :

- Appréhender les attendus de l'examen professionnel
- Identifier les thèmes, textes et enjeux qui orientent les missions éducatives de la PJJ, ainsi que les évolutions récentes de la justice des mineurs
- Se préparer à l'épreuve écrite
- Appréhender le dossier RAEP comme outil de valorisation du parcours professionnel et du projet

Objectifs pour les candidats admissibles :

- Appréhender les attendus de l'épreuve orale d'admission
- Recourir à une démarche méthodique pour préparer l'oral
- S'entraîner à valoriser son parcours et ses aptitudes à l'oral.

Contenus :

- Attendus des épreuves écrites et orales, et méthodologie
- Principales orientations de l'institution
- Evolution de la justice des mineurs
- S'entraîner à partir des sujets sortis aux sessions précédentes
- Valorisation des aptitudes et motivations.

Méthodes pédagogiques :

- Présentation des textes et notes
- Réflexions sur les enjeux et échanges
- Travail individuel et en groupe
- Oral blanc (pour les candidats admissibles).